GAMME CONSTRUCEP



SYSTÈME PISTES CYCLABLES \ PARKINGS \ COULOIRS DE BUS

1. DESCRIPTION :

Traitement rugueux de finition et protection de revêtements en béton hydraulique ou en aggloméré asphaltique, améliorant leur aspect esthétique, totalement compatible avec ce type de supports.

2. CHAMPS D'APPLICATION :

- Pistes cyclables, promenades et zones piétonnes.
- Routes « écologiques » (sentiers touristiques, chemins de pèlerinage, etc.).
- Revêtements de hangars industriels à faible trafic.
- Revêtements de garages et de parkings.
- Couloir de bus guidé.

3. PROPRIÉTÉS :

- Épaisseur approximative : 2 mm.
- Finition rugueuse et très agréable par sa finesse, qui offre une surface antidérapante, confortable et sûre pour les utilisateurs.
- Bonne maniabilité et facile à appliquer.
- Bonne adhérence au support.
- Bonne résistance à l'abrasion.
- Résistance aux rayons du soleil et aux variations climatiques de la zone.
- Variété de couleurs.







SYSTÈME PISTES CYCLABLES \ PARKINGS \ COULOIRS DE BUS

4. SYSTÈME MULTICOUCHE

4.1. PRODUITS :

APT

Peinture acrylique formulée à base de résines de styrène-acrylique en dispersion aqueuse. Conditionné en bidons de 25 kg.

PROAMASTIC SINTÉTICO

Mélange avec consistance de coulée, composé de graviers sélectionnés à granulométrie contrôlée et de résines synthétiques. Conditionné en fûts de 45 kg.

4.2. SYSTÈME :

- **Couche d'apprêt avec APT,** dilué à 50 %, avec une quantité finale d'environ 200 à 300 g/m² selon le support. Si l'aggloméré asphaltique est de pose récente et à texture fermée, l'apprêt n'est pas nécessaire.
- **Deux couches de PROAMASTIC SINTÉTICO :** quantité d'environ 1 à 2 kg/m² pour la première couche et d'environ 1 à 1,5 kg/m² pour la deuxième couche, en fonction de la texture du support.

4.3. CARACTÉRISTIQUES FINALES DU SYSTÈME :

- **Résistance à l'abrasion :**
  Les produits contiennent dans leur formule une teneur élevée en résines qui leur permet de résister aussi bien aux agents atmosphériques qu'au trafic léger.
  Essai d'abrasion NLT-320 (g/m²) < 500.
- **Résistance au glissement :**
  Détermination de la valeur de la résistance au glissement et à la glissance des revêtements par essai au pendule selon la norme UNE-ENV 12633:2003 Annexe A : Classification des sols selon le Code technique de construction : classe 3 (R_d > 45).
- **Résistance aux combustibles :**
  catégorie de résistance aux combustibles selon norme UN-EN 12697-43 : Bonne résistance à l'essence (A ≤ 5 % et B < 1 %).
- **Résistance au feu :**
  Classification selon la norme UNE-EN 13501-1:2007 + A1:2010 : Classification de tenue au feu : B_{fl}-s1.







SYSTÈME PISTES CYCLABLES \ PARKINGS \ COULOIRS DE BUS

5. MODE D'EMPLOI

- Le support sur lequel l'apprêt va être appliqué doit présenter une surface cohésive, propre, sans poussières ni humidité ni d'autres substances (huiles, tartre, etc.).
- En cas d'application sur un revêtement en béton hydraulique, l'analyser au préalable afin d'éviter tout problème d'adhérence dû à un glaçage excessif, à une altération, à l'humidité, etc. Dans le cas de béton poli, il est conseillé de grenailler d'abord la surface.
- Il est également conseillé d'appliquer le produit à une température comprise entre 10 et 35 °C, en évitant par ailleurs de l'utiliser en cas de mauvaises conditions climatiques.
- Homogénéiser le produit dans son conditionnement avant son application. En ce qui concerne le Proamastic Sintético, extraire le sac en plastique du fût en carton et le masser légèrement au sol avant de l'ouvrir.
- Appliquer en couches fines uniformes à l'aide d'un rouleau, d'une raclette de sol ou de tout autre outil adéquat, en laissant sécher complètement chaque couche avant d'appliquer la suivante (24 heures environ, en fonction du degré d'humidité et de la température ambiante).
- Il est déconseillé d'étendre les couches en grosses épaisseurs à des fins de régularisation, car cela pourrait conduire à un séchage inadéquat du produit.
- Ne JAMAIS ajouter de l'eau directement au Proamastic Sintético et au Proamastic P, sous peine d'annuler leurs propriétés cohésives.
- Les outils de travail peuvent être nettoyés à l'eau avant le séchage du produit.







SYSTÈME PISTES CYCLABLES \ PARKINGS \ COULOIRS DE BUS

6. STOCKAGE ET CONSERVATION

- Les conditionnements doivent être entreposés dans un endroit à l'épreuve des intempéries, qui les protégera aussi bien du gel que des fortes expositions au soleil.
- La température de stockage ne doit pas être inférieure à 5 °C, afin de ne pas compromettre la qualité du produit.
- La durée de stockage recommandée ne doit pas dépasser 9 mois à compter de la date de fabrication, dans le conditionnement d'origine, bien fermé et en bon état.



